

INTERCLUB DEPARTEMENTAL VETERANS MIXTE SAISONS 2022-2023

COMITE DEPARTEMENTAL DE BADMINTON DE MAINE ET LOIRE

Interclubs : Vétéran **Division :**

Date de la rencontre : _____ **Lieu :** _____

REGLEMENT:

- ☒ Chaque capitaine arrive avec la liste des matchs à jouer dans l'ordre et la confronte avec la feuille de l'adversaire.
- ☒ Les matchs se jouent en 2 sets gagnants de 21 points, comptage des points au tie-break
- ☒ Possibilité de modifier l'ordre des matchs si accord des 2 équipes.
- ☒ *Maximum 3 matchs par joueur.*
- ☒ Minimum 5 joueurs par équipe (3 hommes, 2 femmes).
- ☒ **Dans les séries de double et de mixte , l'inscription des joueurs doit se faire selon la hiérarchie en fonction du classement fédéral,**

- ☒ Chaque capitaine doit être en possession du règlement, et le club accueillant, en mettre un à disposition des équipes

	EQUIPE 1			SCORES	EQUIPE 2			Equipe Vainqueur
	Nom	Prénom	Clas		Nom	Prénom	Clas	
SIMPLE HOMME								
DOUBLE HOMMES								
DOUBLE HOMMES								
DOUBLE DAMES								
DOUBLE MIXTE								
DOUBLE MIXTE								

- ☒ **1 point par match gagné, 0 point pour un match perdu, -1 pour un forfait.**
- | | |
|--------------------------------|--------------------------------|
| Equipe 1 : Points | Equipe 2 : Points |
| Nom du capitaine équipe 1 : | Nom du capitaine équipe 2 : |

Signature : _____

- ☒ Chaque équipe conserve une feuille de la rencontre.
- ☒ **L'équipe qui reçoit, doit entrée les résultats sur ICBAD, avant la date butoir de la période.**